

SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS URBAINS THIONVILLE FENSCH

Séance ordinaire du 11 avril 2018 à 19 h, après convocation légale

Sous la Présidence de M. SCHREIBER Roger

Etaient présents :

M. THOUVENIN J.-Marie	M. ZENNER Bernard	M. BARBE Jérôme	M. HERGAT Michel
M. LANGENFELD Guy	M. CINO Frédéric	M. OCTAVE Henri	M. BALCERZAK Roland
M. DI BARTOLOMEO R.	M. LORENTZ Maurice	M. NOEL Guy	Mme CEDAT-VERGNE N.
M. LAVAULLEE J.-Pierre	M. VOUIN Jean-Pierre	M. VUILLEMARD Patrick	M. ANDRE René
M. BECKER Patrick	M. BOGUET Henri	M. FERRERO Marc	M. GANDECKI Claude
M. KLOP Jean	M. LOUIS Jean-Charles	Mme RENAUX Patricia	M. SAPIN Bruno
M. WALTER Jean-Marie	Mme FICARRA Béatrice	M. GREINER Philippe	M. HEYERT Jean-Marc
M. HOLSENBURGER A.	M. JURCZAK Serge	M. LEBOURG Gérald	M. PERON Patrick
Mme SASSELLA Sylvie	Mme SPERANDIO F.	M. TARILLON Philippe	M. TOCZEK Jean-Paul

Procurations :

Mme CONTRERAS Céline	a donné procuration à	M. WALTER Jean-Marie
M. HERGAT Michel		M. BARBE Jérôme (à partir du point 5)
M. BAUR Denis		M. DI BARTOLOMEO R.
M. SZUREK Michel		M. LORENTZ Maurice
M. PETERMANN Mathieu		M. BALCERZAK Roland
Mme FRIIO Marie-Rose		M. VUILLEMARD Patrick
Mme ZYDEK Christine		M. NOEL Guy
M. BOGUET Henri		M. BECKER Patrick (à partir du point 5)
M. LEUBE Michel		Mme CEDAT-VERGNE N.
M. DORVEAUX Lionel		M. SAPIN Bruno
Mme BRIER Marcelle		M. ANDRE René
M. CHRISTNACKER Daniel		Mme RENAUX Patricia
M. MIZZON Jean-Marie		M. SCHREIBER Roger
M. PERLATI Daniel		M. KLOP Jean
M. SCHITZ Denis		M. FERRERO Marc
Mme FICARRA Béatrice		M. JURCZAK Serge (à partir du point 14)
Mme KHAMASSI Kheira		M. HEYERT Jean-Marc
M. MEDVES Jean-François		M. TARILLON Philippe
M. GREINER Philippe		M. HOLSENBURGER A. (à partir du point 7)

Absents excusés :

M. IORIO Antoine

M. WANNINGER J.-Marc

Absents non excusés:

M. LATTWEIN Jean-François
M. BROUILLET Laurent

Mme VENTOLINI F.
M. FRIJO Antoine

M. LAVAUT José

La séance débute à 19h11.

Début de la séance :

Membres en exercice : 59
Présents : 37
Procurations : 15
Absents : 7

Pendant le point 4, départ de M. BOGUET et de M. HERGAT (abstentions).
Le Président ne participe pas au vote du point 4.

Pour le vote du point 4 :

Membres en exercice : 59
Présents : 36
Procurations : 14
Absents : 9

A partir du point 5 :

Membres en exercice : 59
Présents : 35
Procurations : 17
Absents : 7

Pendant le point 6, sortie de M. JURCZAK et de M. HEYERT (abstentions).
M. GREINER part après le vote du point 6 et avant le début du point 7.
Retour de M. HEYERT au cours du point 7.

Pour le vote du point 7 :

Membres en exercice : 59
Présents : 33
Procurations : 18
Absents : 8

Retour de M. JURCZAK au cours du point 8.

A partir du point 8 :

Membres en exercice : 59
Présents : 34
Procurations : 18
Absents : 7

REÇU EN PREFECTURE

le 13/04/2018

Application agréée E-legalite.com

70_DE-057-255701880-20180411-2018_18-DE

Sortie de M. KLOP et de M. LEBOURG au cours du point 10 (abstentions).
Sortie de M. TARILLON au cours du point 11 (abstention).

Pour le vote du point 11 :

Membres en exercice : 59
Présents : 32
Procurations : 17
Absents : 10

Pour le vote du point 12 :

Membres en exercice : 59
Présents : 31
Procurations : 16
Absents : 12

Départ de Mme FICARRA au cours du point 13 (abstention).
Retour de M. KLOP, M. LEBOURG et de M. TARILLON au cours du point 13.

Pour le vote du point 13 :

Membres en exercice : 59
Présents : 34
Procurations : 18
Absents : 7

Pour le vote du point 14 :

Membres en exercice : 59
Présents : 33
Procurations : 19
Absents : 7

Départ de M. LOUIS et de M. NOËL au cours du point 15 (abstentions).
M. TOCZEK ne participe pas au vote du point 15.

Pour le vote du point 15 :

Membres en exercice : 59
Présents : 32
Procurations : 19
Absents : 8

Retour de M. LOUIS et de M. NOËL au cours du point 16.

A partir du point 16 et jusqu'à la fin de la séance :

Membres en exercice : 59
Présents : 33
Procurations : 19
Absents : 7

La séance est levée à 21h18.

Assistaient en outre :

Mme AUBURTIN-COLNOT Isabelle, directrice générale du SMiTU
M. ANDRE Cédric, directeur adjoint du SMiTU
M. VAUTRELLE Alexandre, juriste du SMiTU
M. DIMEL Sébastien, responsable des finances du SMiTU,
Mme SCHLIENGER Sylvaine, chargée de mission PDU et Citézen du SMiTU
Mme RAGNI Sandrine, assistante de direction du SMiTU
Mme BERNASSOLA Nathalie, chargée de communication du SMiTU

REÇU EN PREFECTURE

le 13/04/2018

Application agréée E-legalite.com

POINT 10 – DELIBERATION N° 2018/18 - AP/CP CONCERNANT L'INFRASTRUCTURE DE TRANSPORT COLLECTIF EN MODE ROUTIER OU GUIDE

Vu l'article L.2311-3 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux autorisations de programme et aux crédits de paiement,

Par délibération du 11 février 2010, le SMITU a décidé de réaliser une infrastructure de transport collectif en mode routier ou guidé.

Par délibération du 17 décembre 2014, le Comité Syndical a délibéré pour valider l'utilisation de la technique financière des autorisations de programme - crédits de paiement (AP/CP), afin de ne pas mobiliser les financements qui seront réalisés tout au long des cinq années. Celle-ci permet d'inscrire au budget annuel les seuls crédits nécessaires au paiement des entreprises. Cette AP/CP couvre l'intégralité du projet et a été fixé à 120 000 000 € TTC.

Par délibération du 11 mars 2015, le Comité Syndical a confirmé l'autorisation de programme de 120 000 000 € TTC mais a modifié la répartition des crédits comme suit :

- en 2015 :	10 228 324,80 € TTC
- en 2016 :	8 670 000,00 € TTC
- en 2017 :	21 747 000,00 € TTC
- en 2018 :	48 426 000,00 € TTC
- en 2019 :	30 928 675,20 € TTC

Le montant réalisé en 2014 s'élève à 0 € et pour 2015 s'élève à 618 750,96 € TTC.

Par délibération du 31 mars 2016, le Comité Syndical a confirmé l'AP/CP mais a modifié la répartition des crédits comme suit :

- en 2016 :	12 991 456,60 € TTC
- en 2017 :	21 747 000,00 € TTC
- en 2018 :	48 426 000,00 € TTC
- en 2019 :	36 216 792,44 € TTC

Le montant réalisé pour 2016 s'élève à 2 101 161,85 € TTC.

Par délibération du 14 décembre 2016, le Comité Syndical a confirmé l'AP/CP mais a modifié la répartition des crédits (pour rappel, le budget primitif 2017 du SMITU a été présenté en HT), soit comme suit :

- en 2017 :	1 797 462,08 € HT
- en 2018 :	4 712 280,14 € HT
- en 2019 :	8 112 071,33 € HT
- en 2020 :	23 092 181,23 € HT
- en 2021 :	47 341 109,01 € HT
- en 2022 :	2 183 939,63 € HT
- en 2023 :	9 227 419,86 € HT
- en 2024 :	1 266 942,72 € HT

Le montant réalisé pour 2017 s'élève à 1 919 203,30 € TTC.

Des décisions doivent être encore confortées et validées pour pouvoir poursuivre le projet Citézen.

Suite au nouveau planning proposé, à l'intégration dans le projet global de la construction d'un nouveau dépôt ainsi que l'actualisation annuelle liée au projet, il est proposé de mettre à jour le montant de l'autorisation de programme à hauteur de 198 509 206,70 € TTC.

Il est important de préciser que le budget primitif 2018 du SMiTU est de nouveau présenté en TTC.

Il est également proposé de ce fait de modifier la ventilation des crédits de paiements comme suit :

- en 2018 :	4 039 096,00 € TTC
- en 2019 :	10 724 442,00 € TTC
- en 2020 :	23 619 742,94 € TTC
- en 2021 :	16 459 706,13 € TTC
- en 2022 :	14 361 580,40 € TTC
- en 2023 :	14 571 482,49 € TTC
- en 2024 :	26 868 573,07 € TTC
- en 2025 :	39 076 255,79 € TTC
- en 2026 :	29 057 284,57 € TTC
- en 2027 :	14 128 086,77 € TTC
- en 2028 :	963 840,43 € TTC

Il est proposé au Comité Syndical :

- de modifier le montant de l'AP/CP pour le fixer à 198 509 206,70 € TTC et de prolonger la durée jusqu'en 2028 ;
- de valider la répartition des crédits de paiement comme proposé ci-dessus ;
- de prévoir les crédits au budget 2018.

Le Bureau Syndical en date du 21 mars 2018 ainsi que la commission Finances – Personnel en date du 5 avril 2018 ont donné un avis favorable.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, avec 49 votes pour et 3 abstentions (M. LEBOURG, M. KLOP et M. PERLATI) :

- modifie le montant de l'AP/CP pour le fixer à 198 509 206,70 € TTC et de prolonger la durée jusqu'en 2028 ;
- valide la répartition des crédits de paiement comme proposé ci-dessus ;
- prévoit les crédits au budget 2018.

Pour extrait conforme,
A Yutz, le 12 avril 2018
Le Président

Roger SCHREIBER



PUBLIÉ-NOTIFIÉ
Le 13/04/18.....
Le Président du SMiTU

SMiTU – Séance ordinaire du Comité Syndical du 11 avril 2018

